



Bénévoles
Mèbre - Sorge

Association Bénévoles Mèbre-Sorge (BEMS)
Procès-verbal de l'Assemblée Générale
du jeudi 19 mars 2015 à 19h00 à l'Hôtel-de-Ville de Bussigny, Bussigny

Ordre du jour :

1. Bienvenue
2. Validation du procès-verbal de l'Assemblée constitutive du 7.12.2013
3. Rapport d'activité 2014
4. Comptes au 31.12.2014
5. Election des membres du comité et du vérificateur des comptes
6. Agenda 2015
7. Divers

1. Bienvenue

Le coordinateur-responsable et président, Jean Baechler, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents et salue tout particulièrement les invités :

- Mme Suzanne Perrudet, Municipale à Villars-Ste-Croix
- M. Serge Nicod, Chef de service, Service des Affaires sociales et de la petite enfance, Ecublens
- Mme Carole Ischi, Bénévolat Vaud
- M. Pierre Hasenauer, Président, Service Entraide Bénévole (SEB), Lausanne
- M. Jean-François Journot, Contrôleur des comptes

Il souhaite également la bienvenue aux nouveaux membres de l'association : Mmes Katrin Knöpfel et Janine Martin ainsi que MM. Daniel Boss, Christian Guignet, Jean-Pierre Kuhn, Pierre-Louis Pasche, Michel Ropraz, Raymond Turin et Paul Wanner.

Il salue également la présence de la coordinatrice et vice-présidente, Mme Manon Fawer, et des membres fondateurs, Mme Marie-Louise Bürki et M. Bernard Villet. Il accueille Mme Anne-Marie Rapin, en cours d'engagement, en charge de la réception téléphonique depuis le 16.3.2015.

Se sont excusés avant l'assemblée, les Municipalités de Bussigny, Crissier et Saint-Sulpice, Mme Brutto Koller de l'APREMADOL, ainsi que Mme Brigitte Pahud, responsable du Service Bénévole de Pully, Lutry, Belmont et Paudex. Ainsi que les membres, Mme Josiane Baux, MM. Claude Lancia et Joao Pereira.

M. Baechler informe de la démission en cours d'année de M. Bernard Vuagniaux, membre fondateur, pour raison de santé. Il signale également le retrait de Mme Janine Martin, chauffeur bénévole, pour raisons de santé également. Présente dans l'assemblée, le président, au nom de toute l'équipe la remercie pour sa disponibilité.

Il sollicite l'assemblée s'agissant de l'ordre du jour, envoyé avec la convocation. Aucune modification n'étant demandée, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.



Bénévoles
Mèbre - Sorge

2. Validation du procès-verbal de l'Assemblée constitutive du 7.12.2013

Le procès-verbal de l'Assemblée constitutive, tenue le 7 décembre 2013, adressé avec la convocation, est validé sans demande de modifications et avec les remerciements à son auteur. Le président précise que des copies sont disponibles dans la salle.

3. Rapport d'activité 2014

Le Président fait lecture du rapport d'activité remis également avant l'assemblée aux membres.

4. Comptes au 31.12.2014

En qualité de vérificateur bénévole des comptes de l'association, M. Jean-Francois Journot donne un aperçu des résultats au 31.12.2014. Il indique les montant des recettes et dépenses totales enregistrées en 2014. Il donne également lecture de son rapport. Au vu de la qualité de la tenue de la comptabilité de l'association, il recommande à l'assemblée l'approbation des comptes au 31.12.2014.

L'assemblée suit les recommandations de M. Journot et valide à l'unanimité les comptes 2014 de l'association.

L'assemblée donne également décharge au vérificateur à l'unanimité et le remercie chaleureusement pour tout son travail.

M. Baechler informe également l'assemblée du budget 2015, légèrement supérieur à celui de l'an passé. Ce budget ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

5. Election des membres du comité et du vérificateur des comptes

Les membres du comité

- Jean Baechler, coordinateur-responsable et également trésorier
- Manon Fawer, coordinatrice

sont disponibles pour une réélection. Ils sont réélus à l'unanimité.

M. Journot accepte également d'être renommé dans sa fonction de vérificateur des comptes. L'assemblée le confirme dans sa fonction à l'unanimité.

6. Agenda 2015

Sur la même base qu'en 2014, des réunions café-croissant seront organisées tout au long de l'année. Les dates suivantes ont été arrêtées : samedi 2 mai, 4 juillet, 5 septembre et 19 décembre à 09h00. Le lieu sera communiqué à tous les membres en temps utile.

La date du 15 octobre est réservée pour le souper annuel des membres, accompagnés des conjoints. Le lieu reste encore à trouver et chacun(e) sera informé en temps opportun.

L'Assemblée générale 2016 est fixée au 17 mars 2016. Pierre-Louis accepte d'organiser la prochaine AG.



Bénévoles
Mèbre - Sorge

7. Divers

1. Programme de formation Bénévolat-Vaud

Le président informe du programme des formations de Bénévolat-Vaud et notamment des cours suivants :

- | | |
|---|----------------------|
| - Introduction à l'engagement bénévole : | 22 mai ou 6 novembre |
| - Premiers secours aux personnes accidentées ou en difficulté : | 24 septembre |
| - Conduire aujourd'hui en confiance : | 2 octobre |

Mme Ischi distribue le programme des formations 2015 aux membres.

M. Baechler rappelle que l'association dispose d'un fonds destiné à prendre en charge les coûts des cours pour les membres de l'association.

2. Planning des activités BEMS

En lien avec une légère diminution des demandes de transport constatées depuis le début de l'année une campagne de promotion est prévue en collaboration avec les communes par le biais de la parution d'un article dans les journaux locaux distribués en tout ménage. Une page sur les écrans installés en entrée de ville est aussi envisagée.

J. Baechler rappelle qu'il a été difficile de placer toutes les courses ces derniers temps du fait des arrêts maladies ou accidents de plusieurs membres. Il leur souhaite un excellent rétablissement. Il remercie également les chauffeurs d'avoir assuré les prestations malgré ces absences et souhaite savoir s'ils estiment nécessaire de procéder à des engagements de nouveaux chauffeurs. Ces derniers indiquent ne pas avoir rencontré de difficultés pour assurer des courses supplémentaires. A leurs avis, le nombre de chauffeurs actuels (15) suffit à faire face aux demandes des clients.

Le président salue la répartition des tâches, notamment avec Marilou Bürki et l'arrivée d'Anne-Marie Rapin pour la prise du téléphone.

Il informe avoir testé, d'abord avec Marilou Bürki, et depuis le début de la semaine avec Anne-Marie Rapin une nouvelle méthode pour recevoir les appels téléphoniques. Cette méthode doit encore être développée avec des moyens informatiques. En résumé, le-la téléphoniste prend les appels, les inscrits sur des listes que le coordinateur traite ensuite en fin de matinée et en début d'après-midi.

3. Discussion ouverte

Augmentation de la permanence téléphonique : Marilou Bürki propose d'élargir l'ouverture de la permanence téléphonique au vendredi matin afin de répondre plus rapidement aux demandes des usagers. Le président rappelle qu'un élargissement de la permanence représente une charge de travail supplémentaire importante. Un débat s'ensuit.

Le délai de 48 heures prévu pour réserver une course n'est, comme le mentionne le Président pas toujours respecté. Il rappelle cependant que l'association est au service des usagers et non au service d'un usager en particulier, raison pour laquelle ce délai de réservation a été défini.



Bénévoles
Mèbre - Sorge

M. Hasenauer (SEB) précise que son association applique une règle claire : aucun transport n'est accepté en dehors d'un délai de 48 heures. Apprendre à dire non, poser des limites, sont essentiels pour la pérennisation du service. Au SEB 5 téléphonistes assurent la permanence, en alternance 1 jour par semaine. 3 collaborateurs sont engagés pour planifier les courses, en alternance sur une semaine. Il recommande de trouver plusieurs collaborateurs pour assurer ces différentes tâches.

Anne-Marie Rapin propose de faire des permanences sur 3 jours, en alternance avec sa collègue. J. Baechler propose de reprendre ce sujet le 2 mai lors de la prochaine réunion café-croissant.

Mme Ischi rappelle l'importance, dans le travail bénévole, de se sentir autorisé à dire non, respectivement à refuser des courses afin de ne pas s'épuiser. Elle souhaite aussi savoir ce qui motive l'association de ne pas engager de nouveaux chauffeurs-bénévoles pour faire face à des besoins supplémentaires en cas de maladie/accident des membres. Le Président répond que ces candidatures sont conservées et de nouveaux chauffeurs seront engagés si les besoins sont là.

Assurance véhicule : Rappel est fait par Mme Ischi de la nécessité d'annoncer la course avant de la faire afin d'être couvert en cas d'accident. Elle précise que l'annonce peut être faite par mail, téléphone, etc.

Pour les réparations, chacun est libre de trouver son carrossier. Les carrosseries agréées par la Vaudoise permettent toutefois d'abaisser la franchise prise en charge par Bénévolat Vaud à Fr. 200.- contre Fr. 300.- pour celles qui ne le sont pas.

Permanence téléphonique : Janine Martin, propose de reprendre la permanence téléphonique puisqu'elle ne pourra plus assurer la conduite. J. Baechler prendra contact avec elle pour voir comment organiser les permanences entre elle et Anne-Marie Rapin.

Le président clôt l'assemble à 20h05 et remercie les membres présents pour leur participation et invite chacune et chacun à participer à un apéritif offert par l'association.

Jean Baechler
Président
Coordinateur-responsable

Manon Fawer
Vice-présidente
Coordinatrice

Bussigny, le 29 mars 2015/MFAW